

## Axe thématique :

### < Développement local >

**Coordonnateur : Hervé Thouément, MCF, UBO**

Cet axe de recherche est animé conjointement par des économistes universitaires (3 MCF) et des acteurs impliqués à titre professionnel dans les politiques de développement local (2 PAST). Il fournit un encadrement scientifique aux activités du master professionnel « Ingénierie des territoires en mutation » de l'UBO. Les recherches menées dans le cadre de cet axe thématique portent sur deux questions principales :

- l'attractivité des territoires dans le contexte de la globalisation économique ;
- les relations entre développement local et usages des ressources et écosystèmes du littoral.

-

Les recherches sur l'attractivité des territoires concernent la mesure de l'attractivité territoriale (distinction entre caractères productifs et résidentiels des territoires) et les politiques territoriales d'attractivité (liens territoires-acteurs, positionnement concurrentiel des territoires les uns par rapport aux autres). Elles ont donné lieu, de la part des animateurs de l'axe thématique, à l'organisation d'un colloque à Brest en avril 2003 (resp. H. Thouément, actes publiés aux PUR en 2005).

Le thème des relations entre développement local et usages des ressources et écosystèmes du littoral est actuellement analysé au sein d'un projet de recherche financé par l'ANR dans le cadre de son programme « Biodiversité » pour la période 2006-2008, et auquel participent trois enseignants-chercheurs de l'UBO impliqués dans le projet d'UMR : le projet BIODIVALLOC (biodiversité et instruments de valorisation des productions localisées) s'intéresse aux bénéfices potentiels de la labellisation des produits locaux (éco-certification, IGP...), du double point de vue de la conservation de la biodiversité et du développement durable des communautés villageoises dans les pays du Sud. Il retient comme terrain d'étude un ensemble de communautés littorales d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Guinée-Bissau).

Les projets de recherche dans le cadre de la future UMR concernent :

- l'évaluation des politiques d'aides européennes au développement des activités littorales dans le cadre des futurs « groupements d'action côtiers » ;
- la labellisation comme outil de développement durable des territoires littoraux, notamment dans le cadre du projet ANR BIODIVALLOC ;
- L'analyse des conséquences de l'implantation massive de retraités sur un territoire : étude comparative du Pays de Cornouaille (France) et des Laurentides (Québec, Canada), dans le cadre du programme canadien ARUQ.